

Définition ?

Le trouble développemental de la coordination rend difficile l'acquisition des **coordinations motrices**, de la **planification gestuelle** des activités et de leur **automatisation**.

Il correspond à une plainte du développement de l'organisation et la réalisation du mouvement pouvant être observée dans le **graphisme** et/ ou **l'adaptation posturale**.

Ce déficit ne peut pas être expliqué par une déficience intellectuelle ou par un trouble central ou périphérique des commandes motrices.

On rapporte trois types de trouble du développement de la coordination :

- La **dyspraxie gestuelle** : c'est un déficit des acquisitions motrices et des coordinations gestuelles.
- La **dyspraxie constructive** : c'est un déficit de la planification d'une tâche et des fonctions exécutives de production de la tâche.
- La **dyspraxie visuo-spatiale** : semble être la plus courante à ce jour. L'exploration visuelle, la perception, la représentation spatiale et l'organisation de l'espace sont déficitaires.

Signaux d'alerte ?

- **Maladresse** (se cogne, tombe), **lenteur** d'action.
- Mauvaise **orientation spatio-temporelle** (demande souvent l'heure, n'arrive pas à s'orienter dans l'espace).
- Difficultés de **coordination** de ses gestes (vélo, jeux de ballon, natation, lacer ses chaussures, manier ses couverts, ...).
- Mauvaise organisation des documents et de l'espace de travail, affaires **désordonnées**, difficultés d'écriture...

Question ?

Est-ce que l'entraînement va faire disparaître ces difficultés ?

NON, ce n'est pas un manque de volonté ou un manque d'entraînement. Au contraire, pousser un dyspraxique à écrire, par exemple, peut avoir un effet négatif.

Situation de handicap ?

Le trouble développemental de la coordination est reconnu comme pouvant engendrer une **situation de handicap**.

Selon la sévérité du trouble et ses répercussions dans la vie quotidienne, il est possible de faire reconnaître cette situation et permettre à la personne de bénéficier d'**aménagement**s pouvant l'aider dans son quotidien.

Imaginez-vous vivre dans un monde perçu au travers de miroirs déformants, aucun élément (soi ou environnemental) ne paraît stable.
Et vous êtes aussi habile que lorsque vous utilisez votre main non dominante.

Il en est de même pour une personne ayant un trouble développemental de la coordination.

Ce que l'on peut faire ?

- Encourager et rassurer la personne.
- Aérer les écrits, favoriser l'oral à l'écrit (si parle en travaillant, lui demander de chuchoter).
- Favoriser l'utilisation de l'ordinateur.
- Aider à l'organisation du quotidien et du travail.
- Créer un emploi du temps avec des périodes de travail et de pauses.
- Donner des indications pour que la personne se repère dans les nouveaux environnements.

Des prises en charge possibles ?

Il conviendra d'abord de bien comprendre l'origine du trouble développemental de la coordination.

Un suivi par un **psychomotricien** peut être bénéfique, ainsi qu'en **ergothérapie** et/ou en **neuropsychologie**.

Les plaquettes de Coridys ont pour mission de vous présenter les différents troubles qui peuvent exister et expliquer leurs répercussions dans la vie quotidienne.

Plusieurs explications peuvent être à l'origine de ces difficultés (causes neurologiques, retard de développement, ...). Il conviendra d'explorer et d'évaluer la piste neurodéveloppementale, pour comprendre les raisons de ces inadaptations scolaires ou professionnelles.

La détection des troubles chez la personne et l'établissement d'un **diagnostic** sont primordiaux dans la réalisation d'une **prise en charge adaptée**. Cette première étape ne pourra se faire qu'en partenariat avec l'entourage et les différents professionnels qui accompagnent la personne (milieu familial, médical, scolaire et/ou professionnel, social).

Nous vous proposons également quelques idées pour les accompagner au mieux.

Ces plaquettes utilisent volontairement des mots simples.

Plus d'informations sur www.coridys.fr

Coridys propose différentes aides :

- Des services **d'information** et de **documentation**.
- Des **bilans d'évaluation** des troubles cognitifs et de leurs conséquences dans la vie quotidienne.
- Des dispositifs de **suivi** et de **soutien** des personnes concernées et de leur famille.
- Des aides à l'accès aux **dispositifs** nécessaires et aux **droits**.
- **La formation des professionnels**.

Dans le but de :

- Comprendre les troubles et connaître les différents moyens de les compenser.
- Comprendre et accepter le diagnostic et ses conséquences.
- Réaliser ses projets de vie en cohérence avec ses souhaits et possibilités.
- Être informé et soutenu sur les moyens d'agir.



Troubles cognitifs: Comprendre pour Agir

04.83.57.49.42

coridys@coridys.fr

www.coridys.fr

Les troubles neurodéveloppementaux

Le trouble développemental de la coordination

(la dyspraxie)



Troubles cognitifs: Comprendre pour Agir